Relations Internationales - Subvention exceptionnelle à l'AROEVEN -Rencontre de jeunes Européens à Besançon durant l'été 2006

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Depuis près de 24 ans, l'AROEVEN (Association Régionale des Oeuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale) organise des échanges et des rencontres multilatérales de jeunes Européens à Besançon et dans le cadre de sa base de plein air à Chaudron-Rochejean pour la partie sport et loisirs de l'échange.

La dernière rencontre qui a eu lieu à Besançon en 2004 portait sur le thème de l'élargissement de l'Europe d'Ouest en Est et de la coopération Nord/Sud, vus par les jeunes Européens de 8 pays. La Ville de Besançon avait soutenu cette opération en allouant une bourse aux projets internationaux de 1 000 € à l'AROEVEN.

Cette année, du 26 juillet au 5 août, l'AROEVEN a choisi de présenter un projet intitulé «Les mixités sexuelles, ethniques, sociales, culturelles en Europe, vues par des jeunes Européens(es), au travers du sport, des loisirs et de la vie quotidienne». Ce projet intéresse 4 villes jumelées avec Besançon (en plus de la capitale franc-comtoise elle-même), à savoir : Bielsko-Biala, Bistrita, Kuopio et Pavie, ainsi que 3 autres cités européennes : Valladolid (Espagne), Nagyatad (Hongrie) et Sofia (Bulgarie) dont les principaux lycées entretiennent des relations très suivies avec l'AROEVEN depuis plus de 10 ans.

Un travail préparatoire important est demandé à chaque partenaire afin d'impliquer les jeunes participants à l'étude et au vécu du thème retenu en 2006. Chaque partenaire devra retenir 6 jeunes âgés de 16 à 24 ans, garçons et filles, d'origine sociale et ethnique diverses. Il s'agira à la fois de lycéens, d'étudiants, de jeunes travailleurs et /ou de jeunes sans emploi ayant vécu eux-mêmes la problématique proposée et acceptant de faire part de ce vécu au cours de l'échange.

Pour mener à bien ce projet de rencontre dont le coût est estimé à 29 600 €, l'AROEVEN a déposé une demande de subvention dans le cadre du programme européen «Jeunesse» qui devrait financer 23 000 €. Ce soutien étant insuffisant pour réaliser la rencontre, les collectivités territoriales franc-comtoises (Région, Département du Doubs et Ville de Besançon) sont sollicitées chacune à hauteur de 2 000 €.

Sur avis favorable unanime de la 1^{ère} Commission réunie le 15 mars 2006, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer en faveur de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'AROEVEN. En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 65.04/6574.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 19 avril 2006.